



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de région académique
du numérique pour l'éducation

GUIDE DE L'INTERLOCUTEUR ACADÉMIQUE AU NUMÉRIQUE

Académie de Toulouse

Année scolaire 2021 - 2022



LA DRANE

La Direction de Région Académique du Numérique pour l'Éducation (DRANE) de la région académique Occitanie (Académie de Montpellier et de Toulouse) est chargée d'accompagner le développement des usages du numérique au service de la pédagogie.

Elle met en œuvre la politique numérique éducative de la région académique et des académies en partenariat avec les collectivités locales, les services académiques et départementaux de l'Éducation nationale.

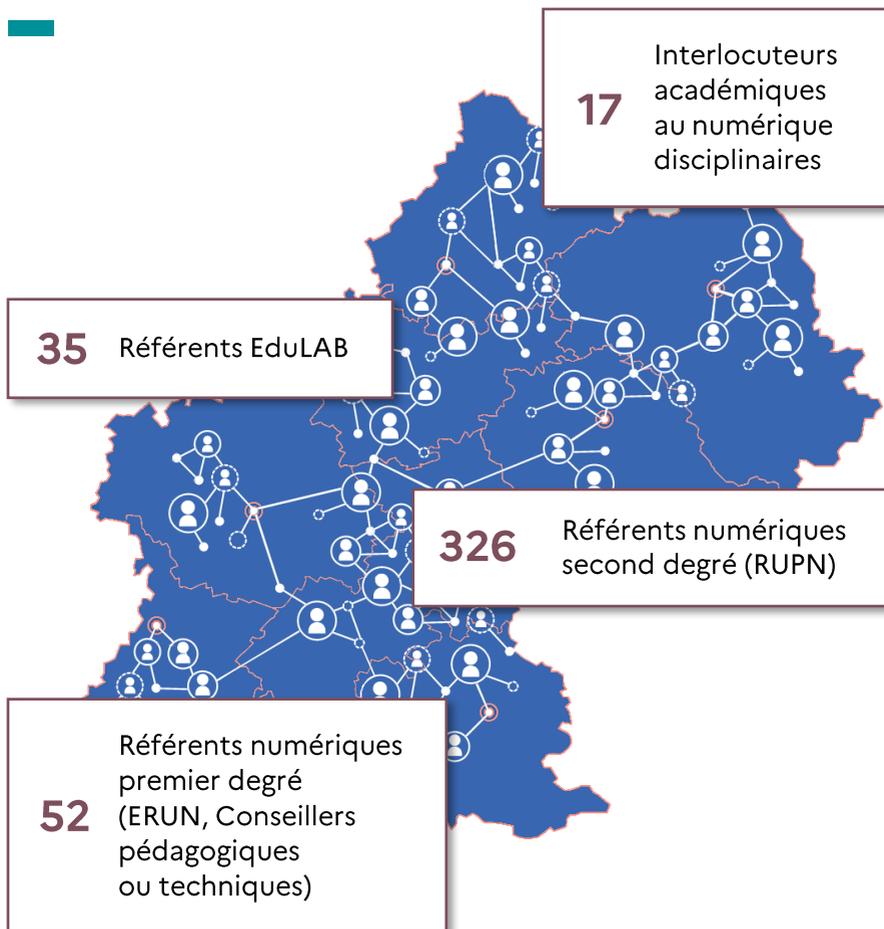
Elle accompagne les établissements au quotidien, impulse des projets et des actions, encourage les innovations et expérimentations et participe à leur diffusion et leur valorisation.

La DRANE organise, en lien avec les DAFPEN et les partenaires associés, la formation des enseignants et des personnels "au" et "par" le numérique.

Elle coordonne un réseau d'acteurs du numérique sur l'ensemble du territoire régional, dont **les interlocuteurs académiques au numérique** font partie.



UN MAILLAGE TERRITORIAL D'ACTEURS DU NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION



Les référents pour les usages pédagogiques du numérique (RUPN) du second degré sont des interlocuteurs privilégiés concernant les pratiques pédagogiques numériques en établissement scolaire.

MISSIONS DU IAN

Participer



▶ Séminaire national (transmettre un compte-rendu du séminaire à la DRANE, à l'inspecteur disciplinaire et au coordinateur académique des IAN)



▶ Réunion TraAM nationale (transmettre un compte-rendu du séminaire à la DRANE, à l'inspecteur disciplinaire et au coordinateur académique des TraAM)

Niveau national

Diffuser

▶ Après avoir pris connaissance des TraAM produits l'année précédente au niveau national, les diffuser au niveau académique

Contribuer



▶ Consulter l'appel à candidature national pour participer aux TraAM

▶ Proposer des contenus pour les publications nationales (lettres ÉduNum disciplinaires, Éduscol)

Mutualiser



▶ Indexer les scénarios d'usage sur Édubase

▶ Maintenir une veille et une action de curation

Participer



- ▶ Réunion de travail et de coordination académique organisée par la DRANE
- ▶ Événements académiques pour le numérique ou animations locales pour partager ses pratiques

Informier

- ▶ Communiquer sur les ressources numériques institutionnelles



- ▶ Envoyer un compte-rendu d'activité (bilan des actions et des publications) à la DRANE et à l'inspecteur disciplinaire

Niveau
académique

Impulser

- ▶ Impulser, sous l'autorité de l'inspecteur de la discipline, la participation d'un groupe de travail académique aux TraAM

Valoriser

- ▶ Identifier et valoriser, en lien avec la DRANE et les webmasters des sites disciplinaires, des projets intégrant le numérique et les productions issues des TraAM

DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS

 **apps.education.fr**



Un panel de services numériques partagés à l'échelle nationale :

- Peertube : publication de vidéo ;
- Etherpad : rédaction collaborative ;
- Nextcloud : stockage et partage de documents ;
- Visio-Conférence BigBlueButton pour les agents, les écoles, les collèges et les lycées.

<http://apps.education.fr/>



Dispositif d'apprentissage et d'échange de pratique entre pairs par le biais d'une cartographie dynamique.



Intégration des usages du numérique dans la transformation des espaces scolaires.



En savoir plus... > <https://drane-occitanie.fr/dispo>



Déploiement dans les classes de robots de téléprésence pour les élèves empêchés.

m@gistère

Plateforme de formation en ligne des enseignants de l'Éducation nationale.

éduthèque

Ressources pédagogiques, culturelles et scientifiques, pour les enseignants.



Mise à disposition de ressources et de services dans un cadre de confiance via le Médiacentre de l'ENT.

ÉTINCEL

Ressources numériques autour de l'environnement industriel.



Banques de ressources numériques pour favoriser les apprentissages, de la réalisation du cours à l'évaluation des compétences.



CanoTech

<https://www.reseau-canope.fr/canotech.html>



Lettres publiées sur Éduscol sur l'activité pédagogique du numérique.



En savoir plus... >

<https://drane-occitanie.fr/ress>



Une collection de veille mutualisée (démarches et témoignages d'usages numériques disciplinaires), publiée sur le site de la DRANE.

FORMATION AU NUMÉRIQUE

Accompagnement en ligne

Tutoriels

Banque de tutoriels sur l'usage d'outils et de services numériques.



Webinaires

Se former à distance en classe virtuelle sur diverses thématiques.

> <https://drane-occitanie.fr/webinaires>

Sur le terrain

Plan académique de formation (PAF)

Offre de formation répondant à la diversité des pratiques pédagogiques numériques et aux besoins exprimés.



Formation d'initiative locale (FIL)

Formation liée aux usages pédagogiques du numérique et répondant à une demande exprimée par l'équipe éducative d'un établissement.

EDULAB

Pour assurer ses missions localement, la DRANE s'appuie sur les EduLAB, des lieux de formation animés par un « référent EduLAB », enseignant du second degré possédant une expertise du numérique au service des apprentissages.

Consultez le site de la DRANE pour trouver l'EduLAB dont dépend votre établissement...



PAUSES NUMÉRIQUES

Une modalité de formation
au cœur des établissements

Le dispositif

Ce dispositif de formation est un temps d'échanges informels entre collègues et référents autour des différentes thématiques du numérique pour l'éducation.

Il permet l'échange de pratiques, sur des formats courts, de 30 à 45 minutes, en présentant un geste ou une pratique pédagogique et un service, un outil et/ou des ressources numériques.

Il se déroule dans les EduLAB, les écoles ou les établissements scolaires. Il peut être animé par un enseignant ou un personnel ayant une pratique inspirante, et non nécessairement par le référent numérique qui coordonne sa mise en place. Il peut être proposé durant la pause de midi ou à d'autres moments. Il s'adresse à tous les personnels.

Organiser une pause

Obtenir l'accord préalable du chef d'établissement, informer les collègues puis déclarer cette pause numérique à la DRANE.

Outils et supports de communication sont mis à disposition sur le site de la DRANE.



<https://drane-occitanie.fr/se-former>

Thématiques

Quelques exemples :

- ✓ Utilisation des QR-Codes dans ses pratiques pédagogiques
- ✓ Rédaction d'un document collaboratif
- ✓ Travail avec les tablettes
- ✓ Partages de pratiques autour de Pix
- ✓ Échanges autour d'applications pédagogiques
- ✓ Utilisation des services Apps.education



COMMUNICATION

Pour communiquer en toute simplicité au sein du réseau des IAN, nous vous proposons différentes modalités complémentaires.

Correspondance institutionnelle

Les échanges concernant votre lettre de mission ou nécessitant une information conjointe de vos inspecteurs disciplinaires doit se faire par mail.

E-mail du service : dan@ac-toulouse.fr

E-mail du coordonnateur du réseau pour l'académie de Toulouse : marie.fourcade@ac-toulouse.fr

Lettre d'information

Vous êtes destinataire, chaque trimestre, d'une lettre d'information commune aux IAN et aux RUPN.

Elle vous est envoyée quelques jours avant la lettre d'information adressée à tous les enseignants.

Réseaux sociaux



Le mot-clé [#Iantlse](#) permet de marquer les publications des IAN sur le réseau Twitter.

Ces dernières sont regroupées sous la forme d'un fil intégré à la page dédiée aux IAN sur le site de la DRANE.

VALORISATION



Le IAN coordonne la valorisation des projets, activités et scénarios pédagogiques numériques pour sa discipline, sous couvert de son inspecteur et en lien avec la DRANE.

Multiples modalités de valorisation

- Rédaction d'un article sur le site disciplinaire
- Publication d'un article sur le site de la DRANE
- Proposition d'un article pour le site académique
- Mise en avant d'un article sur les réseaux sociaux de la discipline, de la DRANE ou de l'académie
- Présentation d'un article dans la lettre d'information académique sur le numérique pour l'éducation
- Présentation d'un projet dans le cadre d'un webinaire
- Référencement d'un scénario ou projet sur Édubase
- Mise en avant d'un projet, d'une activité ou d'un scénario dans la lettre ÉduNum nationale
- Publication d'un article sur le site Éduscol

Conseils pour une publication adaptée

- ✓ Intégrer un support visuel ou audiovisuel à la publication, comme une interview, apportera une réelle plus-value ;
- ✓ vérifier le respect du droit à l'image et à la voix dans le cas de publications comportant des photos ou éléments audiovisuels de personnes ;
- ✓ s'assurer de l'absence de diffusion d'œuvres protégées par le droit d'auteur (sauf autorisation) puisque l'exception pédagogique ne s'applique plus lorsque la diffusion est publique ;
- ✓ ne pas publier deux fois le même article sur différents sites car cela pénalise son référencement.

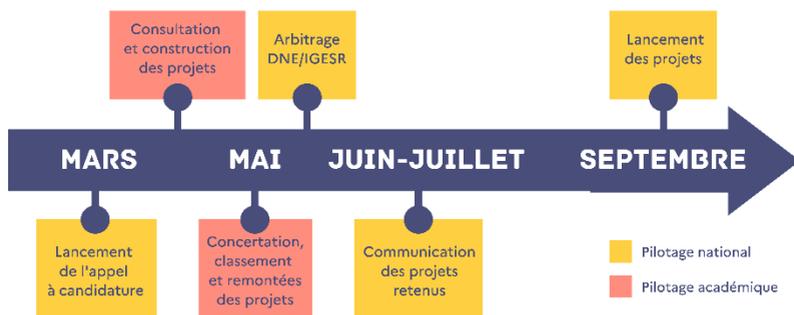
RÉFLEXION ET PRATIQUES PÉDAGOGIQUES



Les Travaux académiques mutualisés (TraAM) sont menés en académie et s'appuient sur des expérimentations dans des classes.

Ils associent les **équipes académiques du 1er et du 2nd degrés** à la réflexion et à la **production de scénarios** partagés dans Édubase. Ils doivent permettre de construire une expertise, contribuant ainsi aux actions de formation et d'accompagnement des enseignants dans le cadre de la stratégie pour le numérique et ses déclinaisons dans les académies.

Les TraAM sont fondés sur une **mutualisation inter-académique**.



Édubase recense les **pratiques pédagogiques numériques valorisées par les académies**, en cohérence avec les programmes.

Les scénarios pédagogiques proposés peuvent être recherchés par mot clé, niveau éducatif, domaine d'enseignement, thème, compétence (du CRCN ou autre).

Le IAN référence régulièrement les scénarios de sa discipline pour son académie : <https://edubase.eduscol.education.fr/>

RÈGLEMENTATION DES USAGES NUMÉRIQUES

Protection des données et respect de la vie privée

Le **règlement général européen sur la protection des données personnelles** (RGPD) renforce le **droit des personnes** sur le traitement d'informations qui permettent de les identifier (nom, prénom, coordonnées, etc.).

L'enregistrement et la diffusion de **l'image** et de **la voix** des personnes sont également soumis à autorisation.

Utilisation et création de contenu

Toute réalisation intellectuelle originale est protégée par le **droit d'auteur**. Cela impose à l'utilisateur d'une **œuvre** d'obtenir **l'autorisation de l'auteur** (ou de l'ayant-droit) pour l'utiliser.

Des accords permettent, sous certaines conditions, d'utiliser des œuvres protégées à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement ou de la recherche. On parle d'**exception pédagogique**.

Les créateurs peuvent accorder des permissions supplémentaires (autorisant par exemple le public à copier, distribuer ou modifier une œuvre) et demander à être crédités de la manière dont ils le souhaitent à l'aide des **licences Creative Commons**.

Prise en compte des situations de handicap

L'**accessibilité numérique** consiste à rendre les services et ressources en ligne accessibles aux personnes en situation de handicap.

La direction interministérielle du numérique (DINUM) édite le **référentiel général d'amélioration de l'accessibilité** (RGAA).

CRCN & PIX

Les ministères chargés de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont élaboré le **CRCN, Cadre de Référence des Compétences Numériques**.

Ce référentiel comprend 16 compétences organisées en 5 domaines et 8 niveaux de maîtrise (de "novice" à "avancé").

5 domaines du CRCN



information et données



communication et collaboration



création de contenu



protection et sécurité



environnement numérique



Gratuite et sécurisée, la plateforme en ligne Pix permet le développement, l'évaluation et la certification des compétences numériques du CRCN.



Les nombreux usagers de Pix (collégiens, lycéens, étudiants, citoyens) y testent leurs connaissances et développent des savoir-faire dans des mises en situation réelles et ludiques. Un score global exprimé en points PIX récompense les réussites à ces épreuves innovantes et personnalisées.

La **certification Pix**, organisée dans chaque collège depuis la rentrée 2020, reconnaît et valorise les compétences numériques des élèves de 3ème. Les élèves de cycle terminal pourront passer leur certification Pix à partir de l'année scolaire 2021-2022.

La DRANE de l'académie de Toulouse accompagne au quotidien les établissements scolaires dans la mise en œuvre du dispositif Pix. Des ressources et des actions de formation sont régulièrement proposées aux enseignants engagés dans le développement des compétences numériques de leurs élèves.

Les usagers peuvent aussi s'informer et se former sur la plateforme via le système d'assistance en ligne (<https://support.pix.fr/fr/support/home>) et un forum d'échange (<https://communaute.pix.fr/>), mis à disposition et gérés par l'équipe Pix.



En savoir plus...

> <https://drane-occitanie.fr/pix>

ENT

L'Environnement Numérique de Travail de l'académie de Toulouse est disponible pour tous les établissements du 2nd degré à partir de deux plateformes : **eCollège31** est utilisé par les collèges de la Haute-Garonne ; tous les autres établissements de l'académie accèdent à **MonEntOccitanie**. Ces projets sont portés par les collectivités et les services académiques.

Ils possèdent de nombreuses fonctionnalités comme une messagerie interne, un cahier de textes, un classeur pédagogique et un site public. Il est possible d'intégrer des services tiers et des ressources pédagogiques via le gestionnaire d'accès aux ressources (GAR) qui assure une identification automatique et sécurisée (acteurs institutionnels, collectivités et éditeurs) grâce au Médiacentre.

Voici les supports de la DRANE à votre disposition, intégrables à votre ENT :



Autres ressources liées à l'ENT :

- Les actualités de l'ENT
- Les dernières versions de l'ENT
- Les demandes d'évolution de l'ENT





Accompagner

Soutien et accompagnement des établissements et des personnels.

Former

Organisation de la formation des personnels "au" et "par" le numérique.

Impulser

Veille technologique et pédagogique et conseil pour généraliser l'intégration du numérique dans l'enseignement.

Expérimenter

Développement de ressources pédagogiques et mise en place de dispositifs innovants.

Co-éduquer

Sensibilisation de la communauté éducative à une approche responsable et citoyenne des outils et des usages du numérique.

Valoriser

Partage de pratiques pédagogiques numériques inspirantes menées au sein de la communauté éducative.

Direction de région académique du numérique pour l'éducation Occitanie



<https://ac-toulouse.drane-occitanie.fr>



<fb.me/danetlse>

Mél : dan@ac-toulouse.fr



[@DaneTlse](https://twitter.com/DaneTlse)

Tél : 05 36 25 72 67

DRANE Occitanie, site de Toulouse
68, boulevard de Strasbourg, 31000 TOULOUSE